

## Le coût de la vie augmente-t-il plus vite que le taux officiel d'inflation?

L'inflation, mesurée par la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC), est un indicateur largement utilisé pour suivre le coût de la vie. À près de 1 % depuis quelques mois, le taux d'inflation au Canada est très faible d'un point de vue historique. En moyenne, l'inflation au Canada a progressé d'environ 2 % par année depuis le début des années 1990. Cependant, plusieurs peuvent être sceptiques devant ces résultats, estimant que le coût de la vie augmente bien plus rapidement en réalité.

Ce point de vue économique explique comment la perception à l'égard du coût de la vie peut différer des chiffres officiels. Parmi les principales explications, il est d'abord possible que notre attention soit davantage portée sur les prix qui augmentent plutôt que sur ceux qui diminuent. Par la suite, notre consommation personnelle peut diverger fortement de la composition du panier de référence utilisé pour les calculs de l'inflation. Par ailleurs, ce panier n'est pas totalement fixe dans le temps. Des révisions périodiques sont faites pour tenir compte des changements d'habitudes de consommation. Ces révisions réduisent toutefois l'effet des hausses de prix pour certains biens et services si leur poids dans le panier de référence de l'IPC diminue dans le temps. D'autres facteurs d'ordre méthodologique peuvent également faire diverger l'inflation officielle de notre perception personnelle. Enfin, des études suggèrent que l'inflation pourrait même être surestimée.

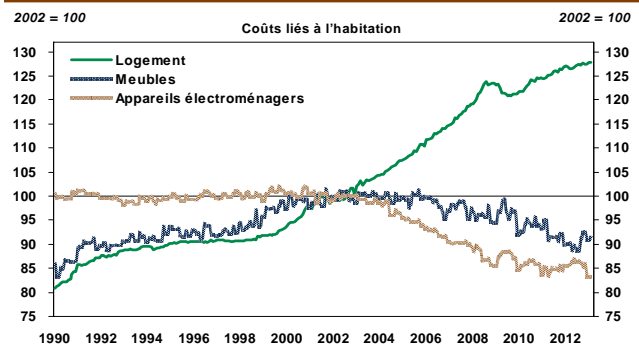
### CE NE SONT PAS TOUS LES PRIX QUI MONTENT!

Il est possible que notre attention tende à être trop portée sur un nombre limité de prix, en particulier ceux qui augmentent le plus. Or, bien que les prix de plusieurs biens et services progressent plus rapidement que les chiffres officiels d'inflation, d'autres augmentent beaucoup moins ou diminuent carrément.

Un exemple frappant est celui des dépenses liées au logement. S'il est vrai que le coût pour habiter un logement croît constamment, les coûts des meubles et des électroménagers ont plutôt affiché une tendance à la baisse depuis le début des années 2000 (graphique 1).

Dans le domaine du transport, c'est plutôt la forte hausse du prix de l'essence à la pompe qui retient l'attention. On peut également observer des hausses significatives pour d'autres coûts associés à l'utilisation d'une voiture. En revanche, le prix même d'une voiture, à l'achat ou à la location, n'a pas augmenté depuis plus d'une décennie (graphique 2 à la page 2).

Graphique 1 – Il en coûte plus cher se loger, mais se meubler est moins onéreux



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

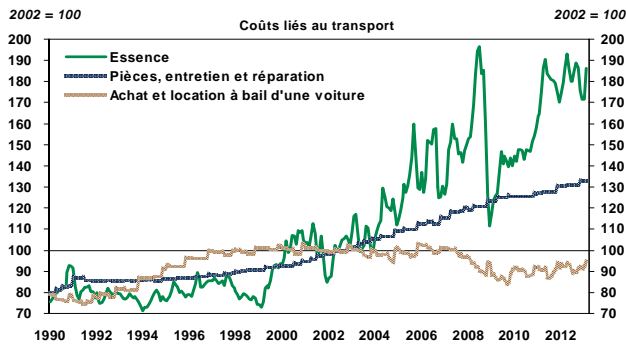
Quant à la consommation courante, on remarque probablement davantage la hausse du prix des aliments. Une tendance bien différente s'observe néanmoins pour l'habillement (graphique 3 à la page 2). Le coût de plusieurs produits associés au divertissement est également en baisse (graphique 4 à la page 2). On peut voir dans les tendances pour

**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef  
**Hendrix Vachon**  
Économiste senior

**Yves St-Maurice**  
Directeur principal et économiste en chef adjoint

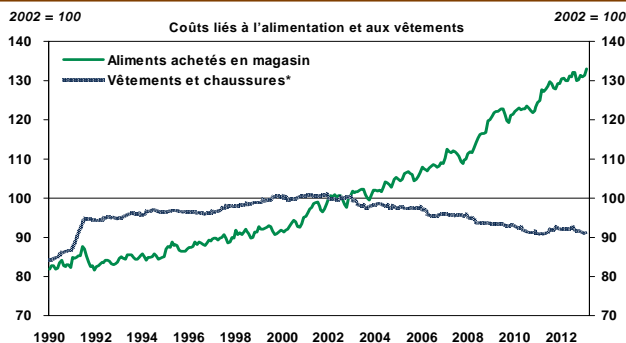
514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

**Graphique 2 – Les coûts d'utilisation d'une voiture ont beaucoup augmenté, mais pas le prix d'achat et de location**



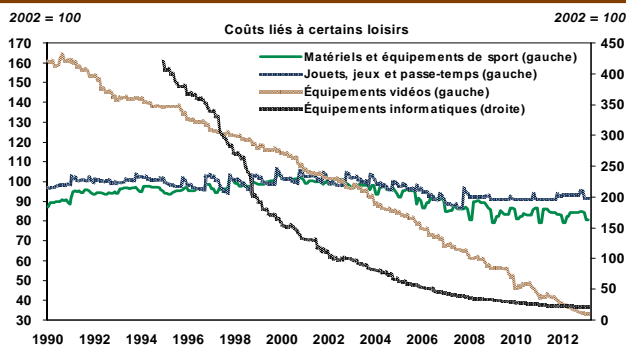
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 3 – Il en coûte plus cher pour se nourrir, mais le coût des vêtements a diminué**



\* Moyenne mobile six mois.  
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 4 – Se divertir est aussi plus abordable**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

l'habillement et pour certains produits de divertissement le reflet de la concurrence des pays asiatiques et de l'appréciation du dollar canadien.

### PERSONNE NE CONSOMME EXACTEMENT LE PANIER DE RÉFÉRENCE

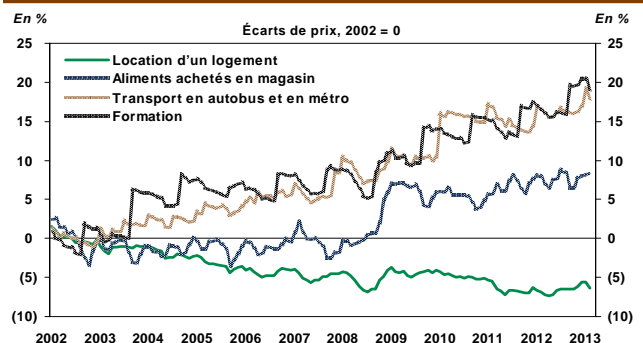
L'IPC est une moyenne pondérée du prix d'une multitude de biens et de services. Environ 600 biens et services sont utili-

sés pour représenter 170 catégories de base qui forment le panier de référence. Ces catégories sont par la suite agrégées. Les poids accordés à chacune d'elles découlent essentiellement d'enquêtes sur les dépenses moyennes des ménages.

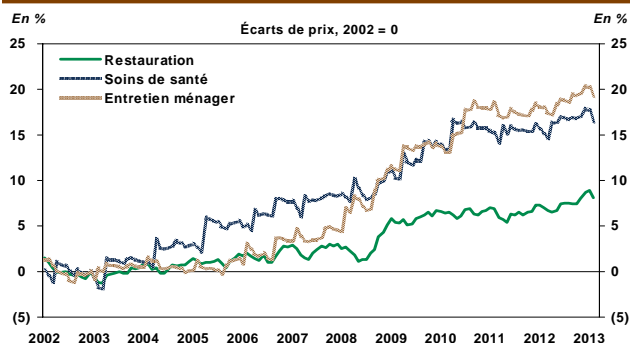
En pratique, il n'y a aucune raison pour que les gens consomment exactement selon les mêmes proportions que le panier de référence de l'IPC. Or, si certains consomment dans une plus forte proportion des biens dont les prix augmentent plus que la moyenne, ceux-ci verront effectivement leur coût de la vie progressé plus rapidement que les chiffres officiels d'inflation. L'inverse serait aussi vrai pour ceux qui consomment dans une plus grande proportion des biens dont les prix augmentent peu. En moyenne, toutefois, on devrait observer des dépenses de consommation dont les proportions concordent avec le panier de référence de l'IPC.

Outre les goûts personnels, différents facteurs peuvent influencer la consommation, dont le revenu, le groupe d'âge, le lieu de résidence et le nombre d'enfants à charge. À titre d'exemple, on pourrait supposer qu'un étudiant disposant d'un faible revenu alloue une plus forte part de ses ressources financières que la moyenne au logement, à l'alimentation, à la formation et aux transports publics. Or, la plupart de ces catégories de prix ont crû plus rapidement que l'inflation au cours des dernières années (graphique 5). On pourrait également imaginer le cas d'un retraité en perte d'autonomie, pour lequel l'augmentation plus rapide des coûts liés aux services de soins de santé, de restauration et d'entretien ménager serait susceptible d'affecter davantage son budget personnel (graphique 6 à la page 3). Pour un résident de Victoria en Colombie-Britannique, la progression du coût de la vie aurait toutefois été probablement moins rapide que dans la plupart des autres villes canadiennes. Des disparités significatives s'observent effectivement à travers le pays dans la progression des prix (graphique 7 à la page 3).

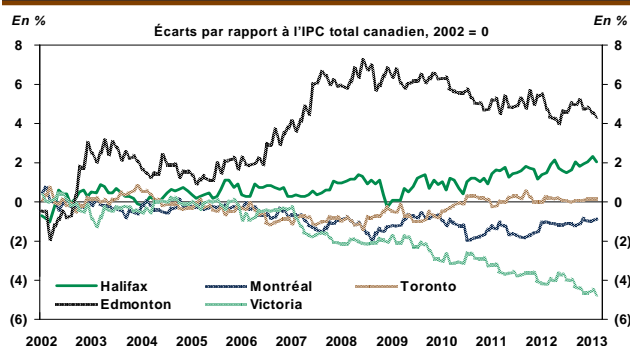
**Graphique 5 – Écarts de prix du logement, de l'alimentation, du transport en commun et de la formation par rapport à l'IPC total**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 6 – Écarts de prix des services de restauration, de soins de santé et d'entretien ménager par rapport à l'IPC total**


Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 7 – L'évolution des prix varie significativement d'une ville à l'autre**


Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

### LES CALCULS TIENNENT COMPTE DES CHANGEMENTS DANS LES HABITUDES DE CONSOMMATION

Périodiquement, les poids du panier de référence sont révisés pour tenir compte des changements dans les habitudes de consommation. Auparavant, l'opération était faite tous les quatre ans, alors que maintenant elle a lieu tous les deux ans. La dernière révision est effective depuis mars 2013, en fonction des données de 2011.

Les perceptions d'inflation peuvent être faussées si ces changements de poids ne sont pas pris en compte. Même si un bien coûte beaucoup plus cher aujourd'hui qu'auparavant, l'effet sur le taux d'inflation officiel peut être limité si le poids de ce bien a diminué dans l'IPC. De tels changements sont d'ailleurs visibles entre les grandes catégories de biens et de services. Si l'on compare le panier de 2011 avec celui de 1992, on peut constater que l'alimentation, le logement, l'habillement et les produits alcoolisés et du tabac ont vu leur poids baisser. En revanche, le transport, les dépenses courantes et les loisirs ont vu leur poids augmenter (graphique 8).

Les habitudes de consommation peuvent changer pour plusieurs raisons au fil du temps, normalement dans l'intérêt

**Graphique 8 – Comparaison des poids du panier de 2011 avec ceux du panier de 1992**

Grandes composantes de l'IPC	Panier de 2011	Panier de 1992
Aliments	16,35	18,04
Logement	25,86	27,58
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	12,57	10,35
Vêtements et chaussures	6,20	6,82
Transports	20,05	17,22
Soins de santé et soins personnels	4,95	4,35
Loisirs, formation et lecture	11,26	10,17
Boissons alcoolisées et tabac	2,76	5,47

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

des gens et en fonction de leurs besoins. Les effets de substitution peuvent néanmoins être plus discutables. Lorsqu'un bien ou un service coûte trop cher, les gens ont tendance à le remplacer par un équivalent (ou presque) moins dispendieux. Le panier de référence de l'IPC sera ajusté en conséquence, et l'inflation sera plus faible que ce qu'elle aurait été si les gens n'avaient pas substitué leur consommation en réponse aux hausses de prix. Les nostalgiques continueront probablement de surveiller l'évolution des prix des biens et services qu'ils préféreraient consommer avant ces substitutions. Un tel effet pourrait par exemple s'observer pour le choix d'une viande. Le prix du bœuf ou du poulet pourrait augmenter au point où un individu se verrait forcé d'en réduire sa consommation au profit du porc, ou même du tofu! Bien qu'il se nourrisse à plus faible coût de cette façon, le goût du bœuf ou du poulet pourrait lui manquer et, dans ce cas, il garderait probablement un œil attentif sur leur prix. Ces exemples restent néanmoins plutôt rares.

### LE PRIX DES MAISONS NE FAIT PAS PARTIE DE L'IPC

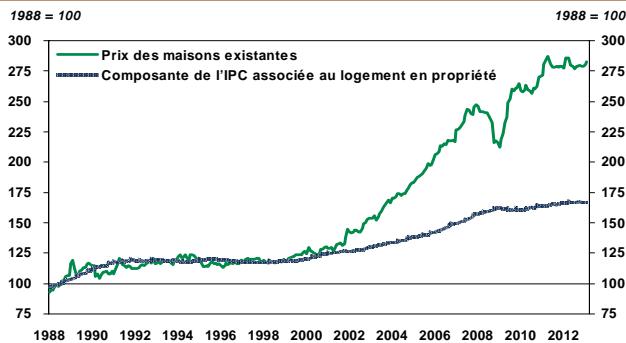
D'autres facteurs d'ordre méthodologique peuvent amener des divergences de perception par rapport aux chiffres officiels d'inflation. Certains prix sont difficiles à observer, et les méthodes pour les estimer peuvent être matière à débat. Il y a d'ailleurs des prix qui ne sont pas inclus dans l'IPC, comme ceux associés aux services d'éducation et de santé assumés par le gouvernement. L'impôt sur le revenu n'est également pas comptabilisé. Une hausse de l'impôt peut néanmoins donner l'impression que le coût de la vie augmente par le biais d'une baisse du revenu disponible pour la consommation.

L'absence du prix des maisons dans l'IPC peut toutefois paraître plus surprenante. En fait, un logement occupé par son propriétaire peut être considéré à la fois comme un bien d'investissement et un bien de consommation, ce qui complique le traitement. Les méthodes pour calculer la composante du logement varient beaucoup d'un pays à

l'autre. Statistique Canada a choisi une approche se concentrant principalement sur les catégories de coûts à la charge des propriétaires, en excluant le coût d'achat de la propriété. Ces coûts sont répartis en six catégories : les coûts d'intérêt hypothécaire, le coût de remplacement, les impôts fonciers, le coût d'assurance, le coût d'entretien et de réparations et les autres dépenses variables.

Des divergences importantes peuvent donc être observées entre l'évolution du prix des maisons et celle de la composante du logement en propriété. Depuis 2002, on constate d'ailleurs que le prix des maisons existantes a crû beaucoup plus rapidement (graphique 9). Les individus qui incluent le prix des maisons dans leur perception d'inflation auront donc tendance à surestimer le coût de la vie par rapport aux chiffres officiels.

**Graphique 9 – La composante associée au logement en propriété dans l'IPC n'a pas autant augmenté que le prix des maisons**



Sources : Association canadienne de l'immeuble, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

### LES AJUSTEMENTS POUR LA QUALITÉ

Le traitement pour la qualité des biens et services est primordial dans les indices de prix afin de ne capter que les changements de prix purs. Si un bien coûte plus cher uniquement parce que sa qualité a changé, cela ne doit pas être considéré comme de l'inflation. En revanche, si le prix d'un bien ne change pas, mais que sa qualité diminue, cela doit être considéré comme de l'inflation.

Il n'est cependant pas toujours simple de bien mesurer les changements de qualité, tant pour les individus que pour les agences de statistiques. Les perceptions peuvent encore une fois diverger des chiffres officiels. La qualité n'est pas uniquement liée à la durabilité, mais plutôt à un ensemble de caractéristiques qui définit un bien ou un service par rapport aux autres. Par exemple, une voiture avec un climatiseur sera considérée de meilleure qualité qu'une voiture dénudée de cette option.

Autant que possible, les échantillons de produits utilisés pour les calculs de l'IPC ciblent des articles dont la qualité

est susceptible de demeurer identique ou équivalente au fil du temps, et qui seront vendus dans des points de vente identiques ou équivalents. Cela n'empêche pas que des ajustements sont périodiquement requis et, pour se faire, il est possible de s'appuyer sur les prix des produits de qualité supérieure afin de déterminer la valeur de la qualité. Des analyses statistiques plus poussées peuvent également être faites, mais aucune méthode n'est vraiment infaillible.

### L'INFLATION OFFICIELLE POURRAIT PLUTÔT ÊTRE SURESTIMÉE...

À plusieurs égards, nos perceptions d'inflation peuvent différer des chiffres officiels. Notre nature humaine peut nous jouer des tours en concentrant notre attention sur les prix qui augmentent le plus. Il n'est pas non plus aisé d'incorporer tous les aspects méthodologiques de l'IPC dans nos perceptions personnelles. L'absence de certains prix dans les calculs officiels, comme ceux des maisons, peut amener d'importantes divergences de perceptions. En moyenne, on pourrait toutefois s'attendre à ce que les chiffres officiels d'inflation captent assez bien le coût de la vie. Certains individus peuvent voir leur coût de la vie augmenter plus rapidement, mais d'autres verront le leur progresser plus faiblement.

Ceux qui croient mordicus que l'inflation officielle est sous-estimée pourraient être encore plus étonnés d'apprendre que des études montrent plutôt que l'IPC canadien surestimerait d'environ 0,6 % par an la progression des prix<sup>1</sup>. Ce biais haussier proviendrait essentiellement des changements d'habitudes de consommation mal captés. Jusqu'à tout récemment, le panier de référence de l'IPC n'était révisé qu'à tous les quatre ans. Or, durant un tel intervalle, les consommateurs ajustent significativement leur consommation en faveur de biens et services moins coûteux (effet de substitution), ce qui limite dans les faits la hausse du coût de la vie. Maintenant que la révision du panier est faite tous les deux ans, ce biais devrait être réduit. Les ajustements pour la qualité des produits seraient également une source de biais selon les études, de même que les parts de marché croissantes des magasins grandes surfaces et d'Internet qui offrent souvent des prix plus compétitifs. Ce n'est pas tout d'avoir un panier de consommation de référence à jour, il faut également avoir un échantillon représentatif des points de vente.

**Hendrix Vachon**  
Économiste senior

<sup>1</sup> James ROSSITER, *Measurement Bias in the Canadian Consumer Price Index*, Document de travail 2005-39, Banque du Canada, décembre 2005. Allan CRAWFORD, « Le point sur les biais de mesure inhérents à l'IPC canadien », Revue de la Banque du Canada, printemps 1998, p. 39-54.